

Bulletin d'adhésion 2024-2025

L'adhésion aux RHEM vous donne la possibilité de participer à l'ensemble des activités et événements organisés par l'association. Le prix comprend la licence affiliée à la Fédération Française de Randonnée, l'assurance responsabilité civile et accidents corporels et l'adhésion directe aux Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers.

Le montant de l'adhésion s'entend pour toute la durée de l'année sportive fixée du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 quelle que soit la date à laquelle elle est souscrite ; en aucun cas son montant ne pourra être fractionné ni fixé au prorata du temps restant à courir.

Cette licence assurance vaut pour la randonnée avec l'association, mais aussi avec d'autres groupes affiliés à la Fédération Française de Randonnée ou si vous randonnez seul.

Tarifs 2024 – 2025 :

Adhésion individuelle – licence IRA :	40,00 €
Cotisation seule (vous avez une licence FFRandonnée dans un autre club et vous souhaitez également adhérer aux RHEM) :	10,00 €
Licence « jeune » < 26 ans :	23,00 €
Abonnement annuel revue « Passion Rando » :	10,00 €

Type d'adhésion :

Première prise de licence	Joindre un certificat médical d'absence de contre-indications (CACI) à la pratique des activités de marche et de randonnée datant de <u>moins de 6 mois</u> . Ce certificat sera valable sans limite de temps.
Reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus	
Renouvellement de licence	Joindre l'attestation de réponse au questionnaire santé.
Cotisation seule	Joindre la copie de la licence FFRandonnée 2024-2025 souscrite dans votre club principal.

Mode d'adhésion :

Adhésion exclusivement par Internet via notre parten  **helloasso**

- Rendez-vous sur :

<https://www.helloasso.com/associations/randonneurs-du-haut-entre-deux-mers/adhesions/bulletin-d-adhesion-2024-2025>

- Renseignez les différentes rubriques, insérez les documents demandés en fonction du type d'adhésion et payez en ligne.



Uniquement pour celles et ceux qui n'ont pas Internet : adhésion par courrier

Identité de l'adhérent (remplir un bulletin d'adhésion par personne) :

Tous les champs du bulletin d'adhésion doivent être obligatoirement remplis.

Nouvelle adhésion Renouvellement Cotisation RHEM Abonnement Rando Passion

Nom :	Prénom :
Date de naissance : / /	Sexe (M/F) :
Adresse :	
CP :	Ville :
Nationalité :	
N° de téléphone (portable ou fixe, si pas de portable) :	

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom :	Prénom :
N° de téléphone :	

• **Protection des données personnelles :**

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par les RHEM et la FFR aux fins de traitements des demandes et de gestion des licenciés. Elles ne font l'objet d'aucune cession ni revente. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent en contactant directement par email le responsable du traitement : contact@randorhem.fr.

○ **Consentement préalable :**

- Recevoir la newsletter des RHEM :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Recevoir par email les infos concernant les activités des RHEM :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Recevoir les infos FFRando :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
- Recevoir les infos des partenaires FFRando :	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

○ **Droit à l'image :**

J'autorise l'association les RHEM à utiliser et publier des photos faites au cours des activités du club pour illustrer le site internet, la page Facebook et tous autres supports de communication destinés à promouvoir les activités de l'association.

Oui Non

J'ai pris connaissance de l'information relative à l'assurance jointe au présent bulletin d'adhésion.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur, de la charte du randonneur et des informations pratiques aux randonneurs.
Le fait de ne pas disposer d'Internet ne m'exonère pas de consulter ces documents auprès des autres adhérents.

Date : __/__/__

Signature :

Envoyer votre dossier à : Brigitte BOURREL 147 rue des Rossignol 33190 MONGAUZY – (06.51.87.92.85)

- Le ou les bulletin(s) d'adhésion rempli(s) lisiblement et entièrement (tous les champs sont à renseigner) ;
- Le ou les CACI et/ou attestation(s) de réponse au questionnaire santé ;
- Le chèque à l'ordre des « RHEM ».

Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse si vous n'avez pas la possibilité de récupérer votre licence sur le terrain auprès de la responsable « adhésion ».



Renouvellement de licence de la FFRandonnée

Questionnaire de santé

Ce questionnaire de santé vous permet d'évaluer la nécessité d'une consultation médicale pour poursuivre votre activité.

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Êtes-vous enceinte ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Fumez-vous régulièrement (tabac, cannabis, autres drogues) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7) Consommez-vous régulièrement de l'alcool ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Souffrez-vous d'une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour		
10) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Nous vous conseillons de consulter votre médecin en lui présentant ce questionnaire rempli pour avoir son avis sur la poursuite de votre pratique.

ATTESTATION DE REPONSE AU QUESTIONNAIRE DE SANTE

Ce document doit être fourni par le licencié à son club, lors du renouvellement de sa licence.

Attestation pour les pratiquants majeurs :

Je soussigné M/Mme [NOM Prénom]

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir :

- * Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.
- * Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de mon renouvellement de licence.

** cocher la case de votre choix*

Date et signature

Attestation pour les pratiquants mineurs :

Je soussigné M/Mme [NOM Prénom],

en ma qualité de représentant légal de [NOM Prénom],

atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé et qu'il/elle a :

- * Répondu NON à toutes les questions ; je fournis cette attestation à son club lors de son renouvellement de licence.
- * Répondu OUI à une ou plusieurs question(s) ; je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive lors de son renouvellement de licence.

** cocher la case de votre choix*

Date et signature du représentant légal

INFORMATION SUR LES ASSURANCES

L'assurance comprise dans la licence de randonnée ne fait pas double emploi avec votre assurance Responsabilité Civile car les compagnies d'assurance n'assurent quasiment jamais les activités sportives en association. En outre, elle comporte une garantie dommages corporels en plus de la garantie en Responsabilité Civile.

- **Le contrat fédéral « assurance »**

L'assurance fédérale est conçue de telle sorte que la prime versée par les licenciés couvre non seulement leur propre responsabilité civile mais aussi celle de leur association et à travers elle celle de ses dirigeants et de ses animateurs.

- **Les titres d'adhésion et de participation**

- **La licence individuelle** est un titre annuel nominatif fourni par une association adhérente à la Fédération.

Pour délivrer une licence individuelle à un mineur, la présentation d'une autorisation parentale est nécessaire afin que ce dernier puisse participer aux randonnées en l'absence de ses parents.

- **La licence familiale**** est un titre annuel délivré par une association adhérente à la Fédération à un titulaire mais dont les garanties d'assurance bénéficient également aux membres de sa famille rattachés : conjoint(e) ou concubin(e) notoire ou partenaire pacsé, enfants mineurs et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents, enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge de leurs parents et vivant sous le même toit, petits enfants mineurs et majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge de leurs grands-parents et vivant sous le même toit.

**** La licence familiale n'est, pour le moment, pas proposée par les RHEM car aucune famille avec enfants ou petits-enfants n'est actuellement recensée au sein de l'association, mais elle peut être activée sur demande si le cas devait se présenter.**

Renseignements à prendre auprès du bureau de l'association : contact@randorhem.fr ou adhesion@randorhem.fr.

- **Validité des licences** : les licences peuvent être délivrées à partir du 1^{er} septembre et sont valables jusqu'au 31 août de l'année suivante. L'assurance qui y est rattachée est valable du 1^{er} septembre au 31 décembre de l'année suivante afin de permettre le renouvellement des licences sans interruption de garantie.
- **Le Pass Découverte** est un titre temporaire d'1 journée, d'une semaine (8 jours) ou d'un mois (30 jours) qui permet d'accueillir des pratiquants occasionnels sur un évènement, un baptême d'activité, un séjour, ou tout simplement pour participer aux activités du club pendant une durée limitée. Le montant de la cotisation inclut la part licence et la part assurance. Le certificat médical de non contre-indication n'est pas exigé.

Pour toutes souscriptions à un Pass Découverte, prendre contact avec Brigitte via adhesion@randorhem.fr.

- **Activités couvertes par les licences et les Pass Découverte**

- **Les licences IR** (individuelle) et **FR** (familiale) assurent la Responsabilité civile uniquement.

- **Les licences IRA** (individuelle) et **FRA** (familiale) et les **Pass découverte** assurent la Responsabilité Civile, les dommages corporels (décès, invalidité) et l'assistance en cas d'accident ou de maladie (rapatriement, frais médicaux à l'étranger) pour toutes les activités de randonnée pédestre et de loisirs de pleine nature effectuées au sein du club d'appartenance, au sein d'autres clubs affiliés FFRandonnée et pour toute pratique en autonomie de la randonnée.

Chaque adhérent de l'association les Randonneurs du Haut Entre-deux-Mers bénéficie de la garantie IRA ou FRA, dans laquelle est inclus un volet « protection juridique ».

- **Assurances complémentaires**

Chaque adhérent a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires : « extension assistance rapatriement à l'étranger », « augmentation des capitaux décès et invalidité », « indemnités journalières en cas de perte de revenus » (intéresse particulièrement les adhérents encore en activité professionnelle) et « aide à domicile ».

Pour plus de détails sur ces options, s'adresser à contact@randorhem.fr.